COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Uccle
Service de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 BRUXELLES

V/Réf. :16-46187-2021 *(corr. :* N. Schrager*)*
N/Réf. : GM/**UCL20428_688_PU_Gui _22**
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le 04/04/2022

Objet : UCCLE. Avenue du Gui, 22. (= ZP de La maison du Docteur Ley classée comme monument et site)
PERMIS D'URBANISME : mettre en conformité une situation de fait, datant de la construction de la maison, modifier des baies en façade latérale et en façade arrière, stabiliser la dalle sur sol du rez-de-chaussée et effectuer des modifications structurelles intérieures.

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 10/03/2022, nous vous communiquons l'avis émis par notre Assemblée en sa séance du 30/03/2022.

Les interventions n'auront pas d'impact sur les vues vers et depuis le bien classé en raison de la masse végétale existante. Le projet n'aura pas donc d'impact sur le plan patrimonial et la CRMS ne formule pas de remarques sur la demande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

p.o.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

C. FRISQUE
Président

c.c. : mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; aguffens@urban.brussels ; jderoux@uccle.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00